

L'ETAT, REIMS METROPOLE ET LE GEDA51 S'ENGAGENT POUR L'EMPLOI

Organisation des emplois d'avenir

Reims Métropole 5%

ETAT 75%

Les collectivités et les associations

- ✓ Adhérer au geda51
- ✓ Mutualiser les besoins
- ✓ Créer des emplois à temps plein
- ✓ A temps partagé

Les prescripteurs

Pôle
Emploi

La Mission
locale

Cap
emploi

La sélection du salarié-e

Validation de la DIRECCTE

LE GEDA51 VOUS ACCOMPAGNE

LA COLLECTIVITÉ OU L'ASSOCIATION

LE GEDA51 EST L'EMPLOYEUR

- ✓ La fiche de poste
- ✓ Le contrat de travail
- ✓ La visite médicale
- ✓ La fiche de paie
- ✓ La gestion administrative des congés
- ✓ Organiser le tutorat
- ✓ Construire et gérer le plan de formation
- ✓ Rechercher des solutions pour pérenniser l'emploi

LE SALARIÉ-E

EN TOUTE SERENITE ET SECURITE

- ✓ Le salarié-e bénéficie d'un CDI
- ✓ Soit un ETP
- ✓ Le suivi professionnel par un tuteur
- ✓ L'aide d'un-e C.I.P.
- ✓ D'un parcours individualisé
- ✓ Rechercher des solutions pour pérenniser l'emploi

L'ETAT, REIMS METROPOLE ET LE GEDA51 S'ENGAGENT POUR L'EMPLOI

ETAT 75%

Reims Métropole 5%

Combien coûte un emploi d'avenir ?

SIMULATION pour un emploi du secteur non marchand	1ETP	1/2 ETP
•Rémunération brute minimum conventionnel (au 1er janvier 2013)	1 428	724
•Coût employeur avec cotisations patronales	2 087	1 043
•Coût employeur après exonération de charges	1 643	821
•Montant de l'aide de l'Etat	1 086	543
Reste à charge pour l'employeur	557	278
•Montant de l'aide de Reims Métropole à déduire si mutualisation au prorata		36
soit au final pour la structure d'accueil		242

les montants en euros